



TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Articles L. 5211-11 et L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date d'affichage : 27 novembre 2025

Le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT se réunira en session ordinaire le :

**JEUDI 4 DECEMBRE 2025 à 18 H 30
au Siège de la C/C TARN-AGOUT**

ORDRE DU JOUR :

1. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE POUR VEHICULES AUTOMOBILES : CHOIX DU DELEGATAIRE
2. RECAPITULATIF DES DEFINITIONS DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
3. CONVENTION DE PARTENARIAT CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DU TARN / COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
4. PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL « BIEN PRODUIRE ET MIEUX MANGER EN TARN-AGOUT » : CONVENTION DE PARTENARIAT COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT / CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DES PAYS TARNAIS
5. ACCORD DE CONSORTIUM DE REALISATION DU DISPOSITIF OBJECTIF SOL « AGRICULTURE, EAU, CARBONE, BIODIVERSITE » PORTE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT TARN AVAL
6. STATION D'EPURATION ZAC LES CADAUX (81370 ST-Sulpice-la-Pointe) : FIXATION DE LA CONTRE-VALEUR CORRESPONDANT A LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A REVERSER A L'AGENCE DE L'EAU POUR L'ANNEE 2026
7. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLEMENT A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026
8. SUBVENTION D'EQUILIBRE A VERSER PAR ANTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT AU BUDGET ANNEXE 2026 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
9. OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL « PROJET DE TERRITOIRE » A LA COMMUNE DE TEULAT
10. OCTROI DES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES
11. BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT 2025: DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDITS N° 5
12. APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES INTERCOMMUNALES
13. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT / ASSOCIATION CRECHE LA NACELLE 2026-2028
14. ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRES RECONNUS D'INTERET COMMUNAUTAIRE : MODIFICATION ET APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR
15. TABLEAU DES EFFECTIFS
16. REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - MODIFICATIF
17. AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GARRIGUES (81500)

➤ ***Compte-rendu des délégations du Conseil communautaire au Président***

➤ ***Questions diverses***

Le Président

Gérard PORTES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources - Rond-point de Gabor - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél. 05 63 41 89 12 - Fax 05 63 41 89 15 - email : accueil@cc-tarnagout.fr
www.cc-tarnagout.fr